

864
COMMISSION chargée de l'examen du projet de
loi, adopté par la CHAMBRE DES DÉPUTÉS, ayant
pour objet la domanialisation des préposés
forestiers communaux. (N° 454, année 1919).

(Nommée le 18 septembre 1919.)

MM.

1^{er} BUREAU : MONFEUILLART.

2^e — REYNALD.

3^e — MARTINET. P^{er} rapport =

4^e — Guillaume POULLE.

5^e — FABIEN-CESBRON.

6^e — COURRÉGELONGUE.

7^e — GALUP.

8^e — GENOUX.

9^e — CAUVIN.



Séance du 23 Septembre 1919

Président : M. Martinet

Secrétaire : M. Reynaud

Après un échange d'observations sont désignés comme

Président : M. Martinet

Secrétaire : M. Reynaud

Rapporteur : M. Martinet

Le Président
A. H. H. H.

Le Secrétaire
J. Reynaud

Séance du 7 Octobre 1919

La commission après connaissance du rapport et échange d'observations adopte les conclusions du projet

Le président
A. H. H. H.

Le secrétaire
E. L. L.